



juillet 2019, n° 229

## FSU Aura Lycée : tri social Formation syndicale

Grève du Bac et DNB AESH Professeur principal

Financer les retraites  
Des CAP indispensables!  
RIP aéroport de Paris Mots croisés  
Départs à la retraite bien mérités

### *Éditorial*

Non content de pousser à bout les personnels à force de déni et de mépris, le ministre Blanquer franchit encore un cran supplémentaire en inventant le bac provisoire et les notes fabriquées... Pour quelqu'un qui s'offusquait, il y a peu, de professeurs qui avaient prétendu mettre des 20 à tous leurs élèves, qu'il accusait de services non faits et vouait aux gémonies, il faut bien avouer que cela ne manque pas de sel !

Et de parler de sabotage, et de répéter en boucle prise d'otages... Mais si les mots ont un sens, ces propos sont véritablement outranciers : n'en déplaise au ministre, le droit de grève est constitutionnel, et bien loin de mettre en jeu la vie de nos élèves, il nous permet de leur ménager un avenir démocratique, tout au contraire du futur bac Blanquer. Quant à la notion de sabotage, à y regarder de plus près, c'est peut-être un bien joli compliment qu'il nous adresse à son insu : le sabotage est l'un des premiers actes de résistance des syndicalistes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle puisqu'il s'agissait alors de mettre hors d'usage du matériel, des machines, de désorganiser ou compromettre le succès d'une entreprise. C'est bien là notre combat :

### **Le roi est nu**

obtenir l'abandon du bac et du lycée Blanquer, qui n'ont d'autres vues que d'organiser des suppressions massives de postes dans l'Éducation, faisant complètement fi du rôle émancipateur de l'école et se moquant comme d'une guigne d'abandonner les plus fragiles au bord du chemin.

Le roi est nu, le ministre est aux abois et a complètement perdu son sang froid, n'étant plus que menaces et invectives. Au moins, chacun aura-t-il pu voir son vrai visage, singulièrement contrastant avec l'école de la confiance qu'il avait voulu promouvoir jusque là.

Alors qu'il porte l'entière responsabilité de la situation de crise dans laquelle nous sommes, il a réussi l'exploit, par son mépris accru, de faire basculer dans la grève des collègues qui n'en avaient pas eu d'abord l'intention. Il repousse au 16 juillet l'audience qu'il avait accordée « jugeant que les conditions ne sont pas réunies »... Ah bon ? Après la canicule... La ficelle pour gagner du temps est un peu grosse. Et pour la rentrée, un grand débat ? Nous finissons par bien connaître la panoplie des manœuvres dilatoires de ce gouvernement.

*(suite au verso)*

## 2 Actualités

(suite de l'édito)

De notre côté, nous savons que la rentrée s'annonce dure. Charge de travail accrue, notamment par la deuxième HSA imposée, suppressions de postes, effectifs très lourds, manque de personnels, mise en place complètement dans le brouillard de la réforme en lycée, dont on commence déjà à mesurer concrètement que ça ne tient pas, lourdeur de la mise en œuvre de nouveaux programmes souvent bien contestables, conçus à la hussarde, dans le plus grand mépris de notre expertise professionnelle...

**Nous appelons à prendre l'heure d'info syndicale dès la prérentrée, en août, pour faire des états des lieux d'urgence, que nous partagerons dès le jeudi 5 septembre, en conseil syndical académique à la bourse du travail de Grenoble.** Nous devons, nous le savons d'ores et déjà, nous préparer à amplifier encore la lutte. Nous sommes légitimes à refuser la destruction du bac : par ses directives méprisant notre travail comme celui de nos élèves, le ministre nous offre la vision grandeur nature de ce qu'est un bac maison.

Il nous montre également en taille réelle ce qu'est l'autoritarisme du petit chef : la mise en place de la loi fonction publique, qui détruit le rôle des élus des personnels et augmente le recours aux précaires, vise à asservir les fonctionnaires. Ce n'est non seulement pas bon pour nous, mais c'est délétère pour les services publics et leurs usagers.

En clair, nous ne voulons pas travailler plus, pas davantage être payés moins, ni devenir des personnels aux ordres, et encore moins perdre toute perspective d'une retraite décente.

Ce sont ces combats qu'il nous faudra très vite poursuivre, et peut-être d'autres, car ce gouvernement n'est pas avare de mauvais coups, et se durcit dans une dérive désormais orientée vers la répression à tout va. C'est plus qu'inquiétant, et nécessitera la mobilisation d'un plus grand nombre encore.

D'ici là le Snes soutient tous les collègues en lutte et met en place une caisse de grève.

Néanmoins, il est important de reconstituer nos forces vives, et au nom de la section académique, je vous souhaite de bonnes vacances, pour une rentrée combative.

*Corinne Baffert*

## Rentrée 2019 en lycée : de sérieux problèmes de moyens en perspective

La dotation des établissements est de 12h d'enseignement de spécialité (soit 3 groupes) par division.

Si on prend pour exemple un lycée moyen avec 350 élèves de seconde, proposant une large palette d'enseignements de spécialité parmi les plus demandés, la projection à partir des chiffres de l'académie montre qu'outre les problèmes d'organisation des emplois du temps des élèves, des professeurs et des salles, il sera impossible d'ouvrir tous les groupes nécessaires faute de moyens. Le tableau ci-dessous illustre le problème, la répartition ne tient pas avec les 30 groupes de dotation (alors qu'il est de plus construit sur la base irréaliste de groupes d'enseignement de 35 élèves, ingérables en sciences expérimentales, en langues...).

Enseignement de spécialité demandé	% des élèves	sur 350 élèves	groupes de 35 !!
Mathématiques	66,8%	234	7
Physique-Chimie	46,1%	161	5
Sciences Vie & Terre	41,5%	145	5
Sc. Écono. & Sociales	40,4%	141	4
Histgéo. Géopolitique & Sc. Politiques	35,9%	126	4
Langues, Littérature & Cultures Étrangères – Anglais	27,5%	96	3
Humanités, Littérature Et Philosophie	18,8%	66	2
Sciences Ingénieur	8,3%	29	1
Numérique Et Sciences Informatiques	6,1%	21	1
		<b>Total</b>	<b>32</b>

Ce sera un motif supplémentaire de refus du choix des élèves, car il va bien falloir optimiser le remplissage de ces groupes.

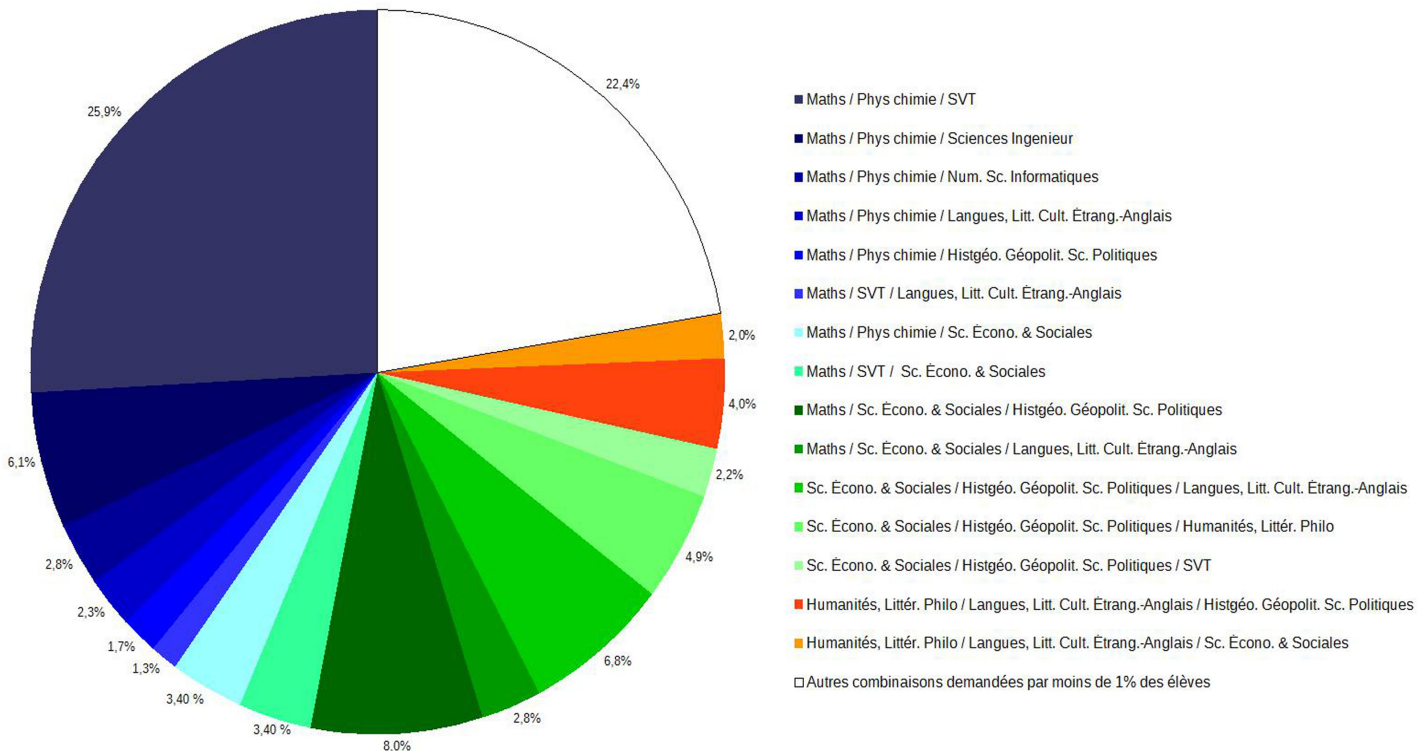
## Tout ça pour ça...

Les élèves de seconde ont fait leur demande de spécialités pour la nouvelle première générale et le rectorat a publié au dernier CTA des statistiques basées sur 85 % des élèves de seconde du secteur public de l'académie.

### La réforme devait mettre fin à l'hégémonie de la série S

Un élève sur quatre a choisi la combinaison Maths Physique SVT et plus de 4 sur 10 une combinaison à dominante scientifique.

Combinaisons d'enseignements de spécialité  
les plus fréquemment demandées dans l'académie de Grenoble



Ces données ne font que confirmer les analyses du SNES-FSU depuis la publication du projet. En effet, la domination des parcours scientifiques découle directement des profils recherchés par l'enseignement supérieur. L'exemple anglo-saxon qui semble de servir de modèle sur bien des points à cette réforme nous avait permis de l'anticiper.

Au final, 67 % des élèves veulent faire des maths, 46 de la physique chimie et 41 des SVT !

### Éparpillés façon puzzle !

Ce que confirme également ces chiffres, c'est que plus d'un élève sur cinq a choisi une combinaison demandée par moins de 1 % de ses camarades, ce qui est pour eux la garantie de se voir refuser leur choix car les contraintes de structure ne permettront pas d'organiser toutes ces combinaisons. Dans un lycée avec 350 élèves de seconde, ce seraient donc environ 80 élèves qui se sont répartis dans des combinaisons demandées par moins de 4 élèves. On peut déjà imaginer la frustration de ces trop nombreux « refusés » et leur état d'esprit pour suivre un ou des enseignements de spécialité qu'ils n'auront pas choisis !

### Le tri social en prime

Une enquête de la section académique de Versailles a confirmé nos craintes : les trois quarts des meilleurs élèves ont demandé une combinaison qui correspond à une ancienne série, contre seulement 40% des élèves les plus faibles.

	Combinaisons équivalent aux anciennes séries	Combinaisons «innovantes»
Les meilleurs élèves (20%)	76,2	23,8
Les élèves les plus faibles (20%)	39,8	60,2

Autrement dit, seuls 25% des meilleurs élèves sortent du «carcan des séries», contre presque 2/3 des élèves les plus faibles. Ce comportement des meilleurs élèves traduit-il une prudence excessive, ou le fait qu'ils ne sont pas tombés dans le piège de « l'originalité » ?

Les meilleurs élèves auront sans doute gardé à l'esprit que le couperet de Parcoursup tombera dans deux ans, et que rien ne dit que les combinaisons « originales » seront valorisées par les établissements d'enseignement supérieur – au contraire !

## Les violences en milieu scolaire, objets de travail du CESER



Dans le bulletin de janvier dernier, nous avons évoqué « le plan régional contre le harcèlement scolaire », décidé en urgence par l'exécutif régional, plan qui percutait le travail engagé depuis l'automne par un groupe de travail du CESER, sur saisine, en juillet 2018, de ce même exécutif. Après huit mois d'un travail sérieux et approfondi, le GT vient de soumettre ses conclusions lors de l'assemblée plénière du CESER du 25 juin dernier. À cette occasion, la FSU a fait l'intervention suivante.

« Représentée dans le groupe de travail saisi de la question des violences scolaires, la FSU est partie prenante de l'avis qui nous est soumis aujourd'hui.

Le travail, réalisé dans un temps relativement court pour un sujet complexe recouvrant des réalités très diverses, caractérise bien ce que sont les violences perpétrées et subies en milieu scolaire, violences subies en premier lieu par le public scolaire, mais également par tous les acteurs de la communauté éducative, les divers personnels comme les familles.

« L'état des lieux » et le recensement des « réponses existantes » traduisent bien, dans leur ampleur et leur diversité, l'ampleur et la complexité du sujet, même si cela fait la part un peu trop belle « au plan régional contre le harcèlement scolaire » au sujet duquel la FSU a déjà eu l'occasion de s'exprimer, lorsque notre assemblée en a débattu, en décembre dernier.

Si la FSU partage les conclusions de ce projet d'avis et les préconisations proposées, elle souhaite insister sur deux points essentiels à ses yeux.

1. Les violences scolaires, si elles évoluent dans leur nature et leurs caractéristiques avec l'âge des enfants et adolescents, ne sont pas spécifiques à un âge ou un niveau de scolarité. Les réponses ne peuvent pas être réservées à un type d'établissement sous prétexte d'épouser le partage des compétences donné par les lois de décentralisation. Sans doute la Région, à l'origine de la saisine, ne peut intervenir que sur les lycées (locaux, équipements, budgets) et sur les personnels territoriaux qui y sont affectés, ou encore sur les transports scolaires ; mais les réponses nécessaires supposent la concertation et la collaboration de l'Etat et de toutes les collectivités (communes ou EPCI, départements, régions) avec l'ensemble des acteurs (élèves, personnels de tout statut, familles, associations diverses, etc.).

2. Les auditions et travaux menés par le groupe de travail l'ont bien montré : les réponses, nécessairement diverses selon la nature et l'ampleur des violences, reposent en priorité sur l'intervention de l'humain ; aucun équipement, aucun dispositif technologique, si sophistiqués soient-ils, ne peuvent remplacer les acteurs de la communauté éducative, les qualifications et la formation des personnels, l'intervention d'associations spécialisées, le dialogue avec les familles comme avec les élèves les premiers concernés. Pour lutter contre les violences en milieu scolaire, l'ouverture et le dialogue l'emportent largement sur les dispositifs de clôture.

À ces précisions près, la FSU partage donc le travail du GT et approuve ce projet d'avis. »

Jacques Agnès

## Cadre de gestion des AESH : du mieux, mais...

*Suite à la nouvelle circulaire nationale, le rectorat a présenté un nouveau texte académique lors du dernier CTA.*

En refusant toujours au niveau national de créer un corps de fonctionnaires en catégorie B que revendique le SNES-FSU, seule à même de répondre aux enjeux de l'inclusion et à la nécessaire professionnalisation des AESH, l'administration érige la précarité comme règle. Un maigre progrès néanmoins : les CDD signés à partir de la rentrée doivent l'être pour une durée de trois ans. La grille indiciaire, quant à elle, est toujours aussi scandaleuse : recrutement au SMIC pour les contrats en quasi totalité à temps partiel.

La seule avancée concerne la quotité de travail qui sera calculée sur 41 semaines au lieu de 39. Les cinq semaines en sus des 36 de l'année scolaire ne donnent lieu à aucun rattrapage : elles permettent de prendre en compte les réunions, préparations... nécessaires aux AESH pour assurer leurs missions. Le rectorat ayant présenté un projet truffé d'erreurs, le projet de circulaire est toujours en discussion.

La FSU a fait acter par la rectrice la nécessité de déduire les temps de déplacement des AESH sur plusieurs établissements (ce qui va se généraliser avec les PIAL qui couvrent, par exemple, près de 70 écoles et EPLE sur Grenoble) du temps de présence avec les élèves. Nous attendons toujours la version définitive, mais les AESH à temps incomplet verront leur rémunération augmenter de plus de 5 % pour une même quotité horaire.

François Lecointe

# Financer les retraites : une affaire de choix politique

Les gouvernements successifs, les conseils d'experts, la majorité des médias ont matraqué l'opinion avec « on ne va plus pouvoir payer les retraites ». On met encore une fois le scénario catastrophe en place.

**Macron, son gouvernement et Delevoe, haut-commissaire à la réforme des retraites, préparent deux réformes :**

Dès cet automne, dans le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale), ils envisagent des mesures qui modifieront, à partir de janvier 2020, les paramètres de départ à la retraite : mise en place d'un âge « pivot » avec décote et allongement des durées d'assurance requises (article sur le site du S3 Alerte rouge sur les retraites).

**Conséquence : Travailler plus longtemps ou partir avec une retraite tronquée.**

La 2<sup>ème</sup> réforme, systémique celle-là, mettra en place une retraite par points qui programme une chute du montant des pensions désastreuse pour les futurs retraités de l'Education nationale (simulations sur les sites du SNES et de la FSU <http://fsu.fr/La-retraite-par-points-machine-a-diminuer-les-pensions.html>).

Mais dans le débat, auquel le SNES-FSU participe, la première question à se poser est : **quels moyens consacrer-on à notre système de retraite ?**

Le développement de notre système de retraite s'est fait, au fil des décennies, grâce à une hausse des cotisations sociales (ou salaire socialisé), nécessaire pour améliorer les droits, que ce soit l'âge de départ à la retraite ou le niveau des pensions.

En dépit des freins introduits par les réformes depuis 1993 qui ont fortement dégradé ces droits, les ressources affectées au financement des retraites ont continué à progresser. Entre 1960 et aujourd'hui, la part du produit intérieur brut (PIB) dédiée aux retraites est ainsi passée de 5 % à 13,8 %, augmentant à peu près au même rythme que la part des « seniors » dans la population totale (les plus de 65 ans variant de 11,6% à 18,6%).

En France, le niveau de vie des ménages de retraités est comparable en moyenne à celui des ménages d'actifs. C'est atypique dans les pays de l'OCDE, où le niveau de vie des retraités est sensiblement plus faible. Ce résultat, produit historique de notre système solidaire de retraites, peut être considéré comme un succès, à la fois parce qu'il conduit à une pauvreté faible des personnes âgées, mais aussi parce qu'il donne aux salariés une garantie de sécurité matérielle pour leur retraite, sans passer par l'épargne.

Delevoe, a dit et redit : « **on peut discuter de tout, mais on ne dépassera pas 14 points du PIB consacrés aux retraites** ». Or on sait que la part des retraités dans la population va augmenter de 20% dans les cinquante ans à venir. Si on conserve 14 % du PIB consacrés aux retraites, mécaniquement ça veut dire que le niveau de vie des retraités par rapport à celui des actifs va décrocher.

**Sans ressources supplémentaires, ce « choc démographique » conduira à une baisse généralisée du niveau des pensions.**

La menace pour les jeunes d'aujourd'hui n'est pas « de ne pas avoir de retraite », mais de vivre dans une société où prendre sa retraite sera synonyme de déclassement. Sauf pour ceux qui en ont les moyens qui s'offriront un complément de retraite en misant sur la capitalisation.

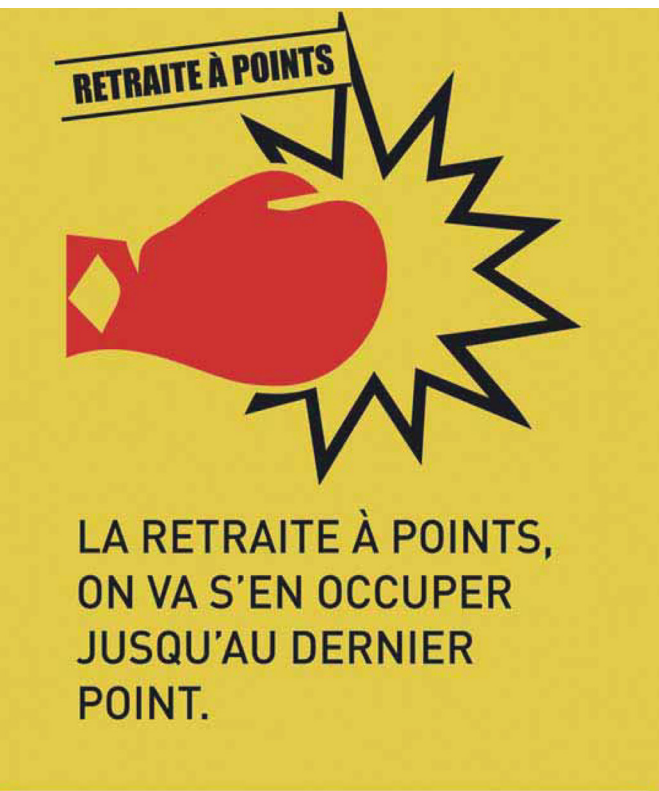
La masse des richesses créées par notre travail s'accroît régulièrement, malgré un rythme variable chaque année : **Concrètement, il faudrait accroître en 25 ans cette part affectée aux pensions de 6 points, soit 0,24 point par an** (proposition de Michael Zemmour, Maître de conférences en économie à Lille 1)

Pour un salarié gagnant 2500 euros brut par mois, cela signifie une hausse de la part salariale des cotisations de 4 euros par mois et de la part dite « patronale », de 6 euros par mois.

0,16 % d'augmentation annuelle de la cotisation « salariale » pendant un ¼ de siècle, est-ce possible ?

Cette solution va à l'inverse des choix politiques en Macronie mais c'est une alternative, parmi d'autres, à porter syndicalement.

Marie-Laurence Moros



Et vous pensez qu'on n'allait pas taper du poing sur la table ?

Découvrez ce que fait la FSU pour défendre les conditions de travail des fonctionnaires  
En voir + sur [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)



## Texte adopté à la CA académique du 25 juin 2019

La bi-polarisation consécutive aux élections européennes sanctionne l'incapacité de la gauche à offrir un débouché à la contestation sociale et contribue à brouiller les repères. La stratégie de la tension imposée par l'exécutif constitue la politique du pire : « moi ou le chaos ». Présente partout dans le monde et au cœur de l'Union européenne, l'extrême droite prospère sur le terreau de la crise sociale alimentée par les orientations libérales de tous les gouvernements depuis plusieurs décennies. Renforcée par la profonde crise politique actuelle, la possibilité de son accession au pouvoir n'a jamais été aussi forte en France. La politique libérale féroce menée par le gouvernement se conjugue avec une violence d'État sans précédent ces dernières années. Aux mutilations, usage systématique d'armes contre les manifestant·e·s, interpellations brutales se sont récemment ajoutées des arrestations de syndicalistes de notre fédération comme à Nice ou à Toulouse. Tandis que plane sur toutes les manifs le spectre de la loi liberticide anticasseurs, le message de l'État est clair : syndicats et syndicalistes combattifs sont désormais une cible délibérée, comme avant nous les gilets jaunes ou des journalistes.

Alors que depuis des mois, des mouvements sociaux (Gilets jaunes, manifs Climat, mobilisations dans l'Éducation nationale, actions des 9 organisations de retraité·es, les hôpitaux, ...), soutenus par une majorité de la population, exigent une réelle justice fiscale, sociale et un autre partage des richesses, ce gouvernement libéral autoritaire ne change rien à son orientation, confirme sa politique de classe au service des plus riches et poursuit sa casse des conquêtes sociales et démocratiques. Ce pouvoir utilise la répression et la restriction des libertés démocratiques pour imposer la libéralisation totale de notre société. Au-delà, il s'agit pour le syndicalisme d'œuvrer au rassemblement et aux convergences entre tous les mouvements de contestation de ce pouvoir, des Gilets Jaunes aux quartiers populaires en passant par les luttes syndicales et les mobilisations pour le climat. Alors que la loi de la réforme de la Fonction publique va être adoptée, que se profile la réforme des retraites, il s'agit d'amplifier le mouvement contre la destruction des solidarités, la précarisation. Dans notre champ syndical, le SNES doit aussi fortement soutenir le travail fédéral, favoriser les actions intersyndicales, et soutenir au plus près les diverses formes d'auto-organisation des collègues dans les établissements. Dans certains départements des initiatives conjointes avec les associations et collectifs de parents d'élèves ont été menées. Dans notre académie c'est aussi souhaitable, et urgent ! L'idée de convergence des luttes fait son chemin mais a tardé, et n'a encore une fois que peu été mise en acte : un soutien clair de la FSU et du Snes au mouvement des urgentistes serait par exemple une juste expression de cette nécessaire convergence. Un soutien dès maintenant aux luttes de la jeunesse contre le SNU est tout aussi urgent.

Malgré l'opposition unanime des organisations syndicales, le projet de loi Transformation de la Fonction Publique est en passe d'être adopté, faute d'une mobilisation à la hauteur de l'enjeu. Ses principales dispositions (contractualisation, suppressions de postes ou de missions) sont les outils au service du démantèlement des Services Publics. Quant à la limitation des compétences des CAP, c'est clairement une remise en cause des droits des personnels et un musèlement des organisations syndicales.

Sans attendre, le gouvernement procède à la transformation des Administrations centrales et à réorganisation territoriale qui consiste en une dilution des services centraux dans les DDI, accompagnée de suppressions d'emplois et de démantèlement (ministère du Travail, Direccte, Douanes etc).

Alors que l'Observatoire des inégalités recense 8 millions de personnes en situation de mal-emploi, le gouvernement prévoit de durcir les conditions d'indemnisation, d'imposer la dégressivité et de récupérer 4 milliards sur le dos des plus précaires.

Cette orientation libérale avérée ne laisse aucun doute sur les décisions qui seront prises en matière de retraites. Le projet de réforme des retraites, sous couvert d'équité et de simplification, a pour objectif de baisser les pensions et de reculer l'âge effectif de départ en retraite.

Dans l'Éducation où la même logique libérale est à l'œuvre, les mobilisations se sont multipliées sous des formes diverses contre la loi Blanquer et les réformes du Bac et du lycée. La préparation concrète de la rentrée confirme que la déstructuration des séries et l'inégalité de l'offre de formation hypothèquent lourdement l'avenir des élèves les moins favorisés.

Ces choix idéologiques ont aussi pour conséquence d'aggraver les conditions de travail des personnels. Le bilan du mouvement intra à Grenoble vient encore assombrir le tableau. Multiplication des postes et zones de remplacement ayant été fermés.

Si le Ministre n'a pour l'instant renoncé qu'à la marge à certains de ses projets, il ne peut nier le nombre important de grévistes lors des surveillances du bac. C'est la preuve du divorce confirmé entre le ministre Blanquer et la profession et de l'enracinement de la contestation.

Le Snes entend donc poursuivre la mobilisation et appelle les collègues de lycée et de collège à faire massivement grève le jeudi 27 juin, début des épreuves du DNB, dans le cadre de la journée fonction publique. Le Snes-Fsu prendra toute sa place dans la défense des services publics, outils de justice et de solidarité indispensables à toute société démocratique...

La CA académique soutient toutes les actions entreprises à l'occasion des examens (Bac et DNB). Elle appelle les collègues à investir les réunions d'harmonisation et délibérations pour construire une action collective.

Parallèlement, avec la Fsu, le Snes continuera à mener la bataille de l'opinion pour dénoncer les conséquences de la loi Transformation de la Fonction Publique en portant à sa connaissance les démantèlements consécutifs à sa mise en application. Le Snes, avec la FSU appelle les personnels à participer au référendum contre la privatisation des aéroports de Paris, dans le cadre d'une campagne pour la défense des services publics avec d'autres forces porteuses d'alternatives.

De même, il engagera toutes ses forces dans la bataille des retraites qui s'annonce (stages syndicaux, réunions publiques, mobilisation et interpellations des élus) et recherchera l'unité la plus large pour faire front. )

Il invite les collègues à se mobiliser dès la pré-rentrée :

- en tenant des heures d'information syndicale pour faire le bilan et dénoncer les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves
- tenant des conférences de presse locales les effectifs chargés, les postes non pourvus, l'insuffisance de l'offre de formation...

**Nous tiendrons le CSA de rentrée le jeudi 5 septembre 2019 de 9 h à 17 h à la Bourse du travail de Grenoble pour décider des modalités d'action à mettre en œuvre dès la semaine de rentrée des élèves.** Il demande à ses représentants syndicaux d'utiliser la journée de prérentrée du vendredi 30 août pour faire un état des lieux de la rentrée (services, emplois du temps, effectifs des classes, postes, enseignements effectivement offerts aux élèves...) et pour sonder le degré de combativité des collègues. Pour ce faire, il appelle à déposer dès maintenant l'heure d'information syndicale du mois d'août au cours de cette journée. Un préavis de grève sera déposé pour la période de rentrée, avec un ultimatum adressé au gouvernement sur l'ouverture de négociations sur le paritarisme, les salaires, les effectifs, les réformes. Le SNES-FSU Grenoble propose qu'une grève nationale soit annoncée dès maintenant le jeudi 5 septembre 2019, pour le cas où le gouvernement n'aurait pas répondu. Il demande que des préavis soient posés pour couvrir les collègues qui seront dans l'action.

Enfin, une expression large et inter-tendance a déjà demandé au SNES-FSU national de produire un matériel pour faire la promotion de notre projet éducatif émancipateur et ne pas laisser la prétention de transformer la société au seul pouvoir en place. C'est aussi urgent, afin de nous mettre en action dès la rentrée prochaine !

*Texte adopté à l'unanimité des 42 présents*

## Grève des surveillances et corrections

*Vous avez été désigné(e) pour corriger des épreuves du baccalauréat.*

*Conformément aux instructions qui vous ont été données lors de la remise des copies, vous deviez procéder à la saisie des notes au plus tard le 2 juillet 2019 à 17 heures. Mes services n'ayant pas été, sauf erreur de ma part, destinataires des notes que vous avez attribuées, je vous remercie de me les adresser ce jour par retour de courriel. A défaut, compte tenu du préavis de grève déposé sur la période des examens, vous serez considéré comme gréviste.*

*Si tel n'est pas le cas, je vous prie de bien vouloir me préciser, impérativement avant ce soir, les raisons de votre retard dans la communication des notes.*

*En outre, je vous rappelle que vous devez restituer l'ensemble des copies le 4 juillet 2019 à 8 heures, lors de la réunion de délibération du jury.*

*Je sais pouvoir compter sur votre diligence et votre réactivité pour le bon déroulement de ce processus à forts enjeux.*

*Bien cordialement,*

Plusieurs d'entre vous ont reçu ce mél, version académique d'un mél du ministère. Le SNES-FSU a essayé d'être toujours réactif dans cette période, participant et animant les AG, défendant les collègues lors de la demande d'audience auprès de la rectrice en bloquant les mutations pour mettre à la disposition des manifestant·e·s la seule grande salle du rectorat... Et surtout en apportant au plus vite une information fiable et sans ambiguïté afin que les mobilisations individuelles en cette période de grève de correction du Bac, vite suivies en collège pour le DNB, soient le résultat d'une décision réfléchie et sans le risque de *mauvaises surprises* de l'administration.

Le soutien du SNES-FSU ne s'arrête pas aux premiers jours de juillet. Dès réception des fiches de paie avec les éventuelles retenues sur salaire, chaque collègue touché·e doit nous envoyer le décompte des trentièmes retenus afin de vérifier si la rectrice a suivi les menaces de Blanquer et si nous avons à faire à quelques chefs d'établissement zélés. De même, le SNES-FSU suivra toutes les menaces de sanction que Macron et Blanquer ont annoncées.

Le SNES-FSU met en place une caisse de grève. Toutes et tous n'ayant pas été concerné·e·s à ce mouvement car simplement non convoqué·e·s, chacun·e est invité·e à y participer en se rapprochant de la section académique afin qu'un mouvement porté majoritairement par la profession ne repose pas sur quelque-un·e·s.

*François Lecoïnte*

Mardi 5 novembre lieu à confirmer

**Stage départemental 38 AESH**  
18 janvier 2019 à Grenoble

**Colloque actifs/retraités**  
Jeudi 7 novembre -Grenoble

**Stage : Éducation prioritaire**  
Mardi 12 novembre - Lyon

**Stages à destination des stagiaires**  
Mardi 19 novembre - Grenoble  
Mardi 19 novembre - Chambéry

**Stage : Néotitulaires et plus anciens !**  
Mardi 26 novembre - Isère  
Mardi 26 novembre - Haute-Savoie

**Stage : Enseigner en collège**  
Mardi 3 décembre - Drôme - Ardèche  
Mardi 17 décembre - Haute-Savoie  
Jeudi 9 janvier - Isère  
Mardi 14 janvier - Savoie

**Chaque agent, qu'il soit titulaire, contractuel, AED, AESH... a le droit à 12 jours d'absence pour congé syndical de droit** (c'est-à-dire rémunérés) s'il effectue la demande auprès de l'administration un mois avant.  
Pour les modalités : <https://grenoble.snes.edu/-stages-de-formation-.html>

## **Ce calendrier n'est pas exhaustif et reste informatif.**

**Pensez à consulter régulièrement le site du SNES Grenoble <https://grenoble.snes.edu/-stages-de-formation-.html>**  
et à suivre les méls d'information de votre section départementale et de la section académique du SNES-FSU.

**Pensez à signaler votre participation le plus tôt possible par mél : [s3gre@snes.edu](mailto:s3gre@snes.edu)**

*Le nouveau cadre de gestion des AESH - la mise en place des PIAL.  
Se mobiliser pour améliorer les conditions de travail des AESH et l'inclusion.*

*Faire le point sur la réforme des retraites.*

*Une nouvelle politique Blanquer de l'éducation prioritaire : future carte ?  
Un stage organisé avec le SNES de Lyon. Covoiturage de rigueur !*

*Le classique à destination des stagiaires.  
Année de stage, titularisation, droits, carrière, mutations...*

*Le point sur les nouvelles carrières, les réformes, l'outil syndical...  
Un stage pour les néotitulaires, et aussi pour les plus anciens !*

*Les enjeux au collège aujourd'hui : conditions de travail, inclusion, éducation prioritaire...*

*Et plus tard : RPS en Savoie, Collectif de travail en Ardèche, New Public Management en Savoie, les stages DHG en janvier...*

*Le congrès d'étude académique les 8 au 9 avril : Militier ? avec le chercheur Laurent Frajerman et Sophie Vénéttay, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU.*

**Section académique  
du SNES-FSU**

16 av. du 8 Mai 1945  
BP 137 - 38403

Saint Martin d'Hères Cedex  
mél : [s3gre@snes.edu](mailto:s3gre@snes.edu)

Tél. : 04.76.62.83.30  
Fax : 04.76.62.29.64

Site internet académique :  
[grenoble.snes.edu](http://grenoble.snes.edu)





**Formation syndicale,  
un droit qui ne s'use...  
que si l'on ne s'en sert pas !**

**Le SNES, pour agir ensemble**

# Stages syndicaux du SNES-FSU de Grenoble

## **S'informer pour agir**

### Réunions TZR et contractuel·les

Mercredi 11 septembre 14h - Valence

Mercredi 18 septembre 14h - Chambéry

### Réunion des S1 de l'Ardèche

Mardi 24 septembre - Privas

### Stage TZR

Mardi 15 octobre - Grenoble

### Stage Lois Blanquer et Fonction publique

Jeu 17 octobre - Savoie

Mardi 5 novembre - Grenoble

*Réunions de rentrée pour informer TZR et contractuel·les de leurs droits. Prévues un mercredi après-midi, hors service, inutile de demander une autorisation.*

*Faire le point sur l'actualité avec le bureau de l'Ardèche et un représentant du S3. Réunion sur convocation.*

*Un classique pour informer les TZR de leurs droits, et aussi pour dresser le bilan des conditions de travail toujours difficiles et envisager les actions collectives pour faire avancer le service public du remplacement.*

*Les changements imposés par la Loi Blanquer et la Loi Fonction publique. Comment les combattre !*

## **Blanquer sur le reculoir : comme à la mêlée, il faut pousser !**

Utilisant la répression et la restriction des libertés démocratiques pour imposer la libéralisation totale de notre société et instrumentalisant la menace de l'extrême-droite, alimentée par sa politique, le gouvernement libéral autoritaire de Macron accélère sa casse des conquêtes sociales et démocratiques.

### **À tombeau ouvert**

Ainsi, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales, le projet de loi Transformation de la Fonction Publique est en passe d'être adopté. Ses principales dispositions (contractualisation, suppressions de postes ou de missions) sont les outils au service du démantèlement des Services Publics. Quant à la limitation des compétences des CAP, c'est une remise en cause des droits des personnels et un musèlement des organisations syndicales. Ainsi, sans attendre, le gouvernement transforme les Administrations centrales et les réorganise territorialement en diluant les services centraux dans les DDI et dans les Maisons France Services sur fond de suppressions d'emplois et de démantèlement, en commençant par les Finances.

### **Haro sur les travailleurs**

Alors que l'Observatoire des inégalités recense 8 millions de personnes en situation de mal-emploi, le gouvernement durcit les conditions d'indemnisation des chômeurs et impose la dégressivité pour récupérer 4 milliards sur le dos des plus précaires. Cette politique violente avérée ne laisse aucun doute sur les futures décisions en matière de retraites : le projet de réforme, sous couvert d'équité et de simplification, a pour objectif de baisser les pensions et de reculer l'âge effectif de départ en retraite.

### **Des foyers de résistance**

Dans les Services Publics, après un 9 mai unitaire, se sont créés des collectifs inter-services qui manifestent régulièrement et informent l'opinion publique des menaces pesant sur les Services Publics, en lien avec la mobilisation des Hôpitaux.

Dans l'Éducation, après les mobilisations répétées contre les conditions de rentrée, la Loi Blanquer et les réformes du Bac et des lycées, la contestation de cette politique a pris une ampleur et une forme inédites par la grève lors des surveillances du Bac et du brevet, lors des corrections ou des commissions de délibération. Les reculades du Ministre, pour insuffisantes qu'elles sont, valident notre engagement et constituent un encouragement à poursuivre le combat.

### **Travaillons aux convergences**

Le SNES-FSU doit créer des convergences avec les secteurs en lutte, la jeunesse, les Gilets Jaunes. Dans la perspective du combat pour les retraites, les services publics, il faut amplifier le mouvement de contestation du libéralisme autoritaire de Macron. Cela passe par un soutien et une implication plus grande de chacun dans les initiatives que proposera la FSU dès la rentrée.

Dans l'Éducation, où il faut poursuivre la montée en puissance, le SNES-FSU appelle la profession à se mobiliser dès la pré-rentrée en tenant systématiquement des heures syndicales, des conférences de presse et en recherchant le soutien et la participation des parents d'élèves. On continue donc à pousser !

*Honneur aux forts, c'est la loi du sport ! Vas-y petit, c'est ça le rugby !*

*Jean-Louis Mollard*

Ecoutez Juliette : « C'est ça, l'rugby ! » (Toulouse 2-2-18) - <https://www.youtube.com/watch?v=1mgnc3dgJ>

## **Pour une rentrée déterminée et collective !**

Nous fûmes finalement assez nombreu-ses à nous promettre une rentrée collective et combative. Car ces semaines de juin et juillet ont permis de voir émerger des résistances inédites à travers la grève du bac et du brevet. Celles-ci ne viennent pas de nulle part. Du mouvement des Aesh en passant par les mobilisations de la jeunesse (réforme du lycée, écologie), des grèves sérieuses dans le primaire, avec le mouvement des Gilets jaunes en toile de fond, l'année n'a pas été avare de luttes partielles mais essentielles.

### **Du vent !**

Alors ne boudons pas notre plaisir : ces dernières semaines ont apporté un peu de vent frais dans la puanteur du temps politique actuel. Nombre de collègues en résistance se sont levé-es, ne renonçant pas face aux menaces de Blanquer et à la pression médiatique. Nous avons surtout continué à construire deux outils essentiels pour gagner : les AG de lutte, et les liens intersyndicaux. A Grenoble, nous avons ainsi vécu quelques AG décisionnelles démocratiques comme nous n'en avons pas vu depuis bien longtemps. Au niveau intersyndical, nous nous sommes retrouvé-es le plus souvent sur des bases communes avec la Cgt et Sud-éduc. Ajoutons les positionnements de la Fcpe et, sur Grenoble, l'énergie de l'Unl, et nous voilà finalement pas si isolé-es.

### **Tous et toutes ensembles !**

Vaut mieux, vu le pain qu'on a sur la planche... Macron continue à chercher à mettre au pas la société tout en pulvérisant ce qu'il reste d'héritage social. Il multiplie les fronts : de quoi nous étouffer, encore, ou au contraire nous donner l'occasion de victoires partielles ? Service National Universel, Aéroports de Paris, retraites, contractualisation et précarité... Nous avons besoin de reprendre confiance et d'unir nos forces : bien des campagnes vont nous le permettre.

Quand au ministre-communicant façon triste Big Brother-le-mensonge-c'est-la-vérité... Il a fini par perdre des plumes dans la mêlée. La démonstration d'une défiance massive de la profession a été faite, et c'est jusqu'à une part des corps intermédiaires de l'EN qui ont été bafoués par l'autoritarisme effréné de Blanquer. A l'image de l'ensemble du pouvoir politique, le ministre se tient arc-bouté en position de combat, ne tenant que par la répression, le mépris des règles de droit et la promesse intimidante de ne rien lâcher.

### **C'est nous qu'on lâchera pas !**

Avec nos défaites successives des dernières années, nous n'avions pas besoin de Blanquer pour savoir que pour gagner, même sur de petites choses, il nous faut un rapport de force conséquent. Et que seul un mouvement d'ensemble interpro serait capable d'enrayer sérieusement la machine libérale-autoritaire incarnée aujourd'hui par Macron. La marche est donc haute, les collègues en ont conscience et cela ne nous a pas aidé jusqu'ici pour mobiliser massivement dans la durée. Mais face à Blanquer, la conscience des enjeux et de l'urgence a grandi aussi. A nous de l'ancrer dès la rentrée : le dernier texte de la C.A. avec l'appel à des heures d'info syndicales de pré-rentrée et une première grève rapide, est un outil en ce sens.

*Les élu/es E.E. à la C.A.*

## Réforme de la Fonction publique : fin des CAP mutations, promotions et avancements

La loi dite « de transformation de la Fonction publique » constitue un projet de destruction du Statut général et des services publics. Non seulement développement de la contractualisation comme modalité normale du recrutement, mais aussi fin de la consultation des CAP sur les mutations, promotions et avancements : c'est une vraie remise en cause des droits acquis à la Libération par le Statut général de la Fonction publique de 1946, réaffirmés et actualisés par les lois de 1983 et 1984, puis confirmés en 2010 et 2016.

Les CAP (Commissions Administratives Paritaires) sont des instances de consultation où siègent pour moitié des représentants de l'administration et pour l'autre moitié des commissaires paritaires représentants des personnels élus au suffrage universel direct de la profession.

Les élus représentants des personnels en CAP vérifient l'équité et la transparence des opérations de gestion. Ils luttent ainsi contre l'opacité, l'arbitraire des décisions, les passe-droits, mais aussi corrigent les erreurs et oublis de l'administration.

Et la nouvelle loi prévoit, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la fin de ces vérifications. Les représentants des personnels n'examineraient plus que les seules procédures d'appel en CAP : mais comment construire un appel efficace si les élu-es ne disposent plus des documents relatifs à l'ensemble des procédures ?

Pour mesurer l'ampleur des problèmes qui surviendront si ces vérifications ne pouvaient plus être faites, il suffit d'observer les résultats du travail des élu-es en CAPA (les CAP académiques) de l'académie de Grenoble :

- Lors des CAPA pour la promotion à la hors classe le logiciel national utilisé par le Rectorat avait pris comme dernier critère de départage en cas d'égalités de barème (fréquentes), l'ordre alphabétique au lieu de la date de naissance comme cela est pourtant précisé par les textes ! Ce sont les vérifications et interventions des élu-es qui ont permis de corriger cette erreur impactant de nombreux collègues.
- Lors de la vérification des barèmes pour les mutations intra-académiques, les élus du SNES-FSU ont fait corriger 16% d'erreurs qui subsistaient (en général des oublis de points, parfois des points accordés à tort par erreur de saisie administrative), même après que les collègues ont pu vérifier eux-mêmes leur barème sur SIAM via i-prof.

Or après le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il ne restera plus que la vérification par chaque enseignant lui-même, de son seul dossier de mutation : il est évident que les barèmes faux avant le mouvement entraîneront des résultats de mutations injustes pour de très nombreux collègues, et une procédure d'appel individuelle aura bien peu de chance d'aboutir étant donné que personne d'autre que l'administration n'aura l'ensemble des dossiers et du processus de mutation.

Pour le mouvement intra qui vient de s'achever, nous avons constaté en moyenne 16% d'erreurs, toutes disciplines confondues. Mais ce taux a pu monter à 25% dans des disciplines enseignées dans tous les collèges ou lycées (comme SVT), voire à plus de 33% des dossiers pour des disciplines enseignées seulement dans des lycées (telle biochimie).

Il appartient également aux représentants des personnels de vérifier que les bonifications accordées par les DRH sont pleinement justifiées : ils interviennent et obtiennent des rectifications si elles ne s'avèrent pas légitimes. Tout ceci ne pourra plus exister à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. C'est la porte ouverte aux erreurs, voire aux passe-droits.

Enfin, il s'agit aussi, pour les élus de CAP de vérifier le travail effectué par le logiciel administratif et de proposer des améliorations. En effet l'administration utilise pour effectuer les mutations un logiciel qui n'a pas, du fait de sa conception, toutes les finesses possibles : il ne voit pas forcément la personne qui a le barème précis pour obtenir un établissement, celle-ci étant parfois masquée par un plus gros barème, mais sur vœux plus larges. Seule l'étude attentive, au cas par cas, effectuée par les élu-es Snes permet d'affiner les choses et de rétablir chacun dans ses droits. Cela peut entraîner jusqu'à une dizaine de modifications pour une discipline, modifications qui ont des conséquences en chaîne sur un nombre bien plus élevé de collègues.

Or pour corriger les erreurs du logiciel, terminer le mouvement et proposer des améliorations supplémentaires, il faut maîtriser les règles du mouvement tout en respectant les barèmes. Comme dans nos établissements, la pénurie de personnels au rectorat de Grenoble est énorme : il manque environ 80 personnes ! Ces personnels sont donc débordés et souvent leur formation sur le mouvement est plutôt rapide... Il en résulte parfois des erreurs dans les étapes réalisées à la main. C'est dans l'ensemble de ces procédures que les élu-es des personnels interviennent pour dépister et corriger les erreurs, mais aussi pour proposer des améliorations correctes du point de vue des règles fixées par la circulaire. Tout cela pour garantir l'équité et la justesse des opérations du mouvement.

La loi « de transformation de la Fonction publique » aura donc un fort impact sur les mutations et promotions de nombreux collègues avec un retour de l'opacité et de l'arbitraire combiné à une multiplication des erreurs. C'est une des nombreuses raisons pour combattre les réformes en cours dans l'Éducation nationale et la Fonction Publique.

## De la nécessité des commissaires paritaires : CAPA classe exceptionnelle des certifié·e·s

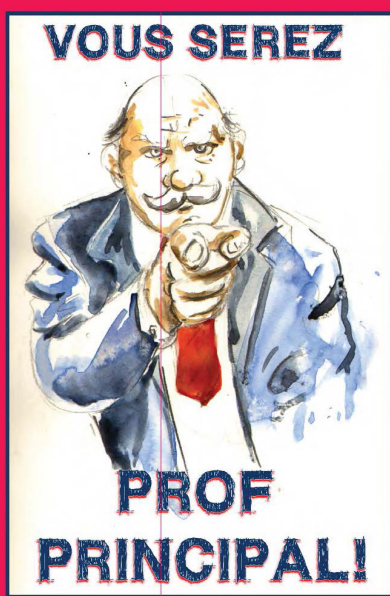
Créée par la refonte des carrières liée à PPCR, la classe exceptionnelle est un troisième grade à auquel peuvent postuler les collègues au 3<sup>ème</sup> échelon de la hors classe sous certaines conditions au vivier 1 (années en éducation prioritaire, tutorat de stagiaires, affectation dans le supérieur, CAFFA...) et l'ensemble des collègues au 6<sup>ème</sup> échelon de la hors classe au vivier 2. La création de ce grade a été assortie de l'assurance de parcourir sa carrière sur au moins deux grades, ce qui fait que, lors de la CAPA hors classe, quelques minutes auparavant, ont été promu les collègues né·e·s avant le 31 décembre 1958.

Pour l'accès à la classe ex, la CAPA siège en formation restreinte : seul·e·s les commissaires paritaires de la classe ex (donc le SNES-FSU) et les commissaires hors classe non promouvables peuvent siéger, l'administration respectant la parité de son côté. En amont de cette CAPA, nous avons dû batailler ferme pour disposer des documents nécessaires à notre travail, le rectorat n'ayant fourni que les dossiers des collègues retenu·e·s, ne permettant pas de faire notre travail ! Lundi à 17h, le fichier attendu a été mis en ligne : un pdf de 2500 pages, avec impossibilité de faire des tris automatisés. Ayant choisi de ne pas demander un report de la CAPA déjà très tardive (9 juillet !) pour ne pas pénaliser nos collègues, toutes les fiches ont été épluchées à la main en moins de 24h et 39 situations ont été pointées qui ont donné en séance à 11 réintroductions de collègues au vivier 1 dans une liste initiale de 141 noms, donc 7,8 % de promotions en plus !

Mais le travail ne s'arrête pas là ! Dans la mesure où beaucoup de collègues ont reçu à tort des messages les informant de la validité de leur candidature au vivier 1, avant de découvrir qu'ils n'étaient pas la liste finale, sans information des services du rectorat, nous examinons à ce jour les possibilités de recours, sans lancer nos collègues dans des démarches plus que hasardeuses, mais pour faire respecter nos droits !

*François Lecoïnte*

## Professeur principal : to be or not to be ?



Chacun·e d'entre nous choisira d'être ou ne pas être professeur principal·e, en fonction de ses envies, ses affinités avec la fonction... Tout le propos de ce livret est là : si je deviens PP, cela se fera avec mon accord !

Certes il faudrait attribuer un PP à chaque classe. Mais, combinée à l'alourdissement général de la charge de travail des enseignants, la multiplication des tâches allouées aux PP ces dernières années a provoqué l'assèchement des vocations. D'autant que l'imposition à chacun·e d'entre nous d'une seconde heure supplémentaire obligatoire ne va rien arranger ; d'autant que le démantèlement des CIO et le peu de postes de Psy-ÉN risquent plus que jamais de transformer les PP en auxiliaires d'une orientation au rabais pour les élèves ; d'autant que cette responsabilité n'est pas évidente à endosser dans le cadre de ParcoursSup et de son tri social organisé (ce qui a, entre autre, poussé nombre d'enseignant·es à démissionner de leur fonction de PP ces derniers temps).

Nos chefs d'établissement se retrouvent donc face à un problème qui ne pourra pas être réglé sans repenser le rôle du PP, la manière dont son travail est pris en compte dans son service et sa rémunération. Cependant, la réponse envisagée par l'administration est tout autre : c'est le retour « du fonctionnaire qui fonctionne », obéissant aux ordres venus d'en haut.

En attendant, chacun·e d'entre nous peut légitimement refuser d'être PP. Il est aussi important de se souvenir qu'accepter cette charge ne signifie pas accepter de faire tout et n'importe quoi : il faut faire le tri entre les missions obligatoires et les tâches seulement suggérées.

Une brochure à télécharger et partager sans modération sur <https://grenoble.snes.edu> et disponible en papier dès la rentrée auprès des sections départementales et académique.

## Réforme des retraites :

***En voilà deux au moins que les projets de retraite délétères n'auront pas ! Jacques et Bernard ont fait valoir leurs droits, après avoir consacré leur vie syndicale à défendre ceux des autres !***

### BOC...

*Est-ce la **Bank Of China** ?*

*Le tert-**butoxycarbonyle**, un groupe protecteur en chimie ?*

*Ou enfin les **Boards Of Canada**, duo de musicien écossais ?*

Non ! Tout comme JFK, BHL, DSK, YSL connus à leurs simples initiales, il s'agit de **Bernard Ogier Collin**, responsable de la catégorie CPE et de l'emploi à la section académique du SNES depuis fort fort fort longtemps.

Facilement reconnaissable à sa moustache impériale (si ! si ! c'est le nom de sa forme caractéristique) et à son calme olympien.

Notre **BOC** part à la retraite très très bientôt et c'est ici l'occasion de souligner son engagement. Efficace et discret auprès de nous tous, avare de grands discours mais pas de son militantisme, il a été ces années passées, un pilier du S3.

Il a conservé, étudié, annoté des tonnes de documents, les ressortant au bon moment, comme les archives de nos précédents mandats jusque dans les années 80, une vraie banque d'informations !

Il a été un protecteur, pas en chimie, mais du respect des lois et des règles afin de soutenir tous les collègues, qu'il a écoutés, épaulés.

Il a su composer des duos grenoblois tant avec Anne, Laure, Céline, Jacques et tant d'autres ... Il a aussi accompagné des nouveaux militants pour les former en douceur et transmettre ses connaissances. Il a fondé des duos parisiens avec Guy, Pascale au QG du Coch' afin de faire avancer la cause de l'Éducation nationale.

Pour tout ça, nous le remercions et nous lui souhaitons une longue et belle route auprès de sa famille, de ses amis, autour du sport et du bricolage, au volant non pas d'un boc (*ancien occitan : vieux cabriolet*), mais d'une belle routière pour avaler des milliers de kilomètres sur son nouveau chemin de vie.

*Fanny Valla  
Bientôt Orpheline de Cœur*



# ils ne nous auront pas !

*Souhaitons leur une belle retraite, et nous savons bien que nous allons encore battre le pavé ensemble, et sûrement d'ici pas longtemps... En attendant, bel été, qui va se prolonger un peu pour vous ! Je me fais la voix des syndiqué-es pour vous dire un grand merci pour votre sens des autres, votre croyance indéfectible dans le collectif.*



## Non Jacques, t'es pas tout seul !

Jacques va quitter le S3... On a du mal à y croire, même si pour cette dernière année, il s'est fait plus rare, tout entier absorbé par sa participation au CESER, (conseil économique, social et environnemental régional) et sa détermination à faire fonctionner (bien!) la FSU régionale ! Jacques, c'est avant tout un militant Unité et Action, qui s'est tout de suite engagé pour un projet d'École, parce qu'il n'était pas ici pour être là !

Jacques, c'est un manifestant déterminé, toujours en tête du cortège, sa bouffarde au coin des lèvres car là où il y a une volonté, il y a un chemin !

Jacques, c'est un commissaire paritaire fervent qui a su entendre le cri du candidat caché au fond du vert...

Jacques, c'est un élu CTA patient qui a dû former beaucoup de recteurs, n'hésitant jamais à recourir aux récits didactiques pour dénoncer novlangue et faux semblants qu'il s'agisse de souvenirs de khâgneux facétieux ayant ajouté à la consigne « ne pas crier au feu », le commentaire taquin « ça pourrait se savoir », ou de souvenirs plus martiaux comme celui du mortier lourd, où il fallait finir par déplacer les cibles pour remplir les objectifs...

Jacques, c'est un grand secrétaire académique, qui a réuni une équipe solide : une musique, et tout le monde suit, et répéter sans relâche, en cavalier émérite, que les obstacles, ça se franchit !

Jacques, c'est aussi un écrivain, d'éditos, de mots croisés du bulletin de juillet, un amoureux des mots qui aime à rappeler en latin qu'il ne faut jamais abuser de la patience du militant « *quousque tandem abutere...* »

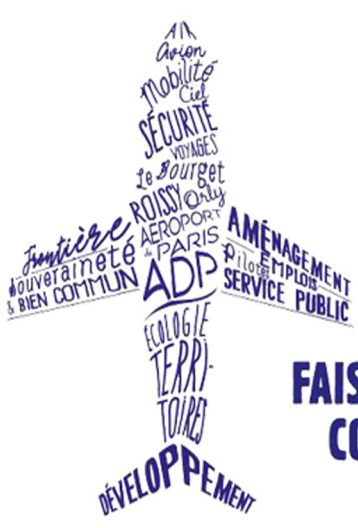
Jacques, c'est enfin un regard bleu, profond, un camarade généreux et gourmet qui n'a jamais hésité à passer aux fourneaux, avec talent, pour nous concocter les repas du mouvement, parce qu'il sait bien que le secret d'une équipe soudée, c'est le partage d'un bon petit (grand ?) plat !

Mais je bavarde, je bavarde...  
*Nunc est bibendum !*

Merci Jacques !

Corinne Baffert





*Ensemble,*  
**FAISONS DÉCOLLER LE RÉFÉRENDUM  
 CONTRE LA PRIVATISATION  
 D'AÉROPORT DE PARIS**

La bataille contre la privatisation d'Aéroports de Paris est engagée et concerne la société toute entière. C'est une bataille pour la démocratie car il va revenir à toutes et tous de pouvoir décider si un référendum est organisé. Mais c'est aussi une bataille contre les privatisations et pour la préservation et le développement des biens communs et pour les services publics. C'est également un combat pour la sauvegarde de l'environnement et pour la transition écologique car rien ne serait pire que laisser les clefs du transport aérien aux intérêts privés.

Pour signer la demande de référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris :  
<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

**Les mots croisés de Jacques Agnès**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

**Verticalement**

I															
II															
III															
IV															
V															
VI															
VII															
VIII															
IX															
X															
XI															
XII															
XIII															
XIV															
XV															
XVI															

- Décrites par Cavanna, entre Rhin et Danube (deux mots).
- Risqua. Métropole. Encadrent Uderzo. Retirée.
- Hommes de main. Peuplèrent les Balkans.
- Viennent du ciel. DASEN a moins d'allure. Impose l'arrêt.
- Son jour n'en est que le premier. Utilisé ou salarié.
- De Giraudoux à Kechiche. Fin rayon.
- Relatif à l'endroit. Rare à l'envers. Greffeur.
- Grands remplacements.
- Un jeu qui s'achève en serment. Bavards colorés. Renversé renversa Allende.
- Petit volant. Transpirait. En bref, nous sommes attachés à ce qu'elle le reste.
- Augmentent la puissance.
- Prit connaissance. Après le bac. Non portée à connaissance.
- Imaginaire ou abstrait. Refus.
- Les débuts de Doisnel (trois mots).
- Initiales de sociologue allemand. Sigle du très haut de gamme. Ne retint pas. Fond de cuve.
- Grecque insulaire. En l'air.

**Horizontalement**

- Pièce démocratique menacée dans son essence comme dans ses missions (deux mots).
- Crue. Sans effets. Prénom maffieux. Charognard.
- Nouvel fit l'ouverture de son festival de canes. Ile de la Sonde.
- In cauda. Auxiliaire.
- Choisis. L'Incorruptible d'Arras.
- Ensembles cohérents ou interactifs. Crie dans la nuit.
- Préfixe de partage des responsabilités. Pénétrait. Conserve en bref les espaces naturels.
- Ajoutez la badiane. Arbre de Kipling. Empereur.
- Initiales du père de Pardaillan. Hulot lui doit la vie. Son anagramme n'y entre pas mais en sort parfois.
- Cercle de pataphysique littéraire. Structure syndicale. Courba.
- Personnage circassien. Met la vitrine en valeur.
- De Mars ou d'ailleurs. Cœur de volcan. Circule à Birmingham.
- Roi, grand ou sec, toujours francilien. Vers anglais ou mets africain. Revendique une nouveauté pas toujours de mise.
- Raccourcissent. La première des « onze mille vierges », patronne de la Sorbonne.
- Préfixe d'appas. Frugal, sobre et triste. Conifère.
- Malraux évoqua celui de la Sierra de Teruel. Ont perdu le sens commun.

